



LYCÉE NOTRE DAME DE FRANCE
Livret de rentrée scolaire 2013



GRUPE SCOLAIRE NOTRE DAME DE FRANCE
63 rue de la Santé 75013 Paris
Tel. 01.44.08.69.70 - Fax. 01.44.08.69.71
www.notredamedefrance.fr



Paris, le 3 juillet 2013

Chers Parents, chers élèves,

Chaque été amène son lot de changements et de nouveautés. Pour cette prochaine rentrée, en effet, l'établissement va devoir se réorganiser. Monsieur Charles Cayrel, après huit années de direction au service du lycée, quittera Notre Dame de France en décembre prochain pour enseigner le Français dans un établissement des Fidèles Compagnes de Jésus à Melbourne en Australie. Pour ne pas avoir à réorganiser l'établissement en cours d'année, il laissera son poste à la rentrée et prendra ainsi une mission de prospection concernant le développement du lycée pour les années à venir. Il nous reste donc encore un peu de temps pour lui exprimer notre gratitude pour le travail qu'il a accompli au lycée et le dévouement dont il a fait preuve toutes ces années.

M'appuyant sur sa connaissance de l'établissement et sa compétence au service des familles et des élèves, j'ai demandé à monsieur Loche de prendre le poste de directeur des études du Lycée pour la rentrée. Il aura à cœur de poursuivre l'action de son prédécesseur en particulier dans l'accompagnement éducatif de nos élèves sans rien céder à l'exigence de leur préparation aux études supérieures.

A la demande de notre tutelle, afin de renouer avec une sage tradition ignatienne, le collège sera dirigé par deux préfets. Ils auront chacun sur leurs niveaux les mêmes prérogatives qu'un directeur des études. Ainsi, nous souhaitons favoriser la croissance de nos collégiens avec toujours plus de suivi et d'attention mais aussi de disponibilité envers les familles.

Pour les niveaux de sixième et de cinquième le préfet sera monsieur de Sauvage. Professeur de philosophie à Notre Dame de France, il a déjà exercé la responsabilité de cadre éducatif dans un autre établissement. Il aura à cœur de communiquer avec les familles dès que cela sera nécessaire, il sera attentif à ce que nos élèves étudient dans un climat serein.

En ce qui concerne les niveaux de quatrième et de troisième, comme préfet, monsieur Jérôme Péron sera également l'interlocuteur privilégié des familles. Après avoir été l'adjoint de madame Lamiaux puis de monsieur Loche, il assurera ses nouvelles fonctions et enseignera lui aussi la philosophie. Il veillera avec bienveillance et dynamisme sur nos adolescents afin de les aider à grandir en maturité et à développer encore davantage la confiance en eux-mêmes.

Pour terminer sur une note plus studieuse, je profite de cet éditorial pour rappeler à nos élèves l'importance de vacances véritablement reposantes. Rien n'est plus fatigant nerveusement que de se laisser aller. Alors que le temps qui nous a souvent manqué pendant l'année revient, soyons attentifs à en faire bon usage. Vos activités seront, à n'en point douter, de qualité. Le travail de révision, s'il est souvent nécessaire, doit être accompagné d'un ressourcement culturel : visites, concerts, pièces de théâtre... Il est toujours

possible de prendre soin de son corps avec une activité physique régulière mais aussi de prendre soin par notre disponibilité de ceux qui nous entourent en leur rendant service.

Que nos élèves n'hésitent pas non plus, encouragés par leurs parents, à poursuivre la démarche spirituelle vécue cette année. Quel que soit son lieu de résidence, il est rare de ne pas trouver une chapelle, une église ou tout autre endroit permettant de se retrouver avec soi-même et avec Dieu, que ce soit durant un temps très court et occasionnel ou plus substantiel et régulier pour les plus entraînés !

Sachez que c'est avec impatience que j'attends la rentrée afin de pouvoir accueillir chacun de nos élèves. D'ici là, avec la communauté éducative de Notre Dame de France, nous vous redisons la joie de notre engagement au service des jeunes et de leur famille.

Philippe Le Saint
Chef d'établissement

Sommaire

1. Structure du Groupe scolaire Notre-Dame de France.....	6
2. Informations pratiques.....	7
3. Lectures et Fournitures.....	9
4. Guide de lecture.....	14
5. La pastorale à Notre Dame de France.....	15
6. Journée d'intégration pour les Secondes.....	16
7. Les retraites des lycéens	17
8. Enseignement des Langues à Notre Dame de France – Rentrée 2013	19
9. WARUM EIGENTLICH DEUTSCH LERNEN ? (Pourquoi donc apprendre l'allemand ?).....	20
10. Stage en Irlande	22
11. Préparation au First Certificate of English, stage intensif pour les Terminales.....	22
13. Activités culturelles et sportives	23
14. Groupe Scouts Unitaires de France	25
15. Projet éducatif du groupe scolaire Notre Dame de France	26
16. Règlement intérieur	28
17. Règlement des DST du lycée	33
19. Convocation à l'Assemblée Générale de l'APEL de Notre Dame de France.....	35
20. Histoire de Notre Dame de France	36

1. Structure du Groupe scolaire Notre-Dame de France

Tutelle	<i>Les Fidèles Compagnes de Jésus</i>
Gestion	<i>Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC)</i>
Déléguée de Tutelle	<i>Sœur Marie-Geneviève RENAUD</i>
Chef d'Etablissement coordonnateur du groupe scolaire et Directeur académique du collège et du lycée	<i>Monsieur Philippe LE SAINT</i>
Directrice de la Maternelle et de l'Ecole primaire	<i>Madame Viviane LE MAIRE</i>
Directeur des Etudes du Lycée	<i>Monsieur Rémi LOCHE</i>
Préfet des 4 ^{èmes} / 3 ^{èmes}	<i>Monsieur Jérôme PERON</i>
Préfet des 6 ^{èmes} / 5 ^{èmes}	<i>Monsieur Thomas de SAUVAGE</i>
Coordinatrice de la Pastorale	<i>Madame Wendy de BOURAYNE</i>

Maternelle : 5 classes (*petite, moyenne et grande section*)

Ecole primaire : 2 classes par niveau (*du CP au CM2*)

Collège : 3 classes par niveau (*6^{ème} à 3^{ème}*)

Lycée : 3 classes de 2^{nde}, puis une classe par série générale (*L, ES et S*)

2. Informations pratiques

Horaires des cours

Matin : 8h20 – 12h25 ou 13h25

Attention : Les portes du lycée ouvrent à 8h et ferment à 8h15

Après-midi : 13h30 ou 14h30 – 16h35, 17h35 ou 18h30

Les cours se déroulent : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Contribution des familles

Règlement en début de trimestre à réception de facture.

Les tarifs appliqués pour l'année scolaire 2013/2014 seront de 415 € par trimestre (incluant l'assurance scolaire).

L'assurance scolaire est obligatoire. L'établissement a souscrit auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, une assurance de groupe incluant tous les élèves. Il est donc inutile de nous adresser vos attestations. Vous trouverez dans le document joint les garanties couvertes.

Une réduction est accordée aux familles ayant plusieurs enfants scolarisés à NDF : 15 % pour le second enfant, 30 % pour le troisième enfant, 60 % pour le quatrième enfant et 80 % pour le cinquième enfant.

Des prestations annexes viennent s'ajouter à la scolarité :

Saint Christophe Prévoyance, facultatif (contrat de Prévoyance en cas de décès de l'un des deux parents) : une documentation sera jointe en début d'année scolaire, et, selon votre décision, imputée au 2nd trimestre.

A.P.E.L, facultatif (Association des parents d'élèves) : elle sera de 26,00 € et, sauf avis contraire de votre part, (avant le 15 septembre 2013), la cotisation sera imputée sur le 1er trimestre.

Carte d'identité scolaire : obligatoire et facturée au 1^{er} trimestre, environ 2,50 €, la réimpression en cas de perte sera facturée 5€ la première fois et 10€ toutes les fois supplémentaires.

U.G.S.E.L : 3,00 € annuels obligatoires. Cette cotisation permet l'inscription à toutes les manifestations sportives de l'Enseignement Catholique.

Un polo (style rugby bleu marine et blanc), son prix sera facturé 20,35 € au 1^{er} trimestre. Les élèves du lycée devront le porter pour marquer tout évènement de la vie de l'établissement. (cf. règlement intérieur).

La demi-pension :

La cafétéria est ouverte pour tous les lycéens à la récréation du matin. Son fonctionnement nécessite un système de carte à créditer régulièrement. Cette carte sera remise aux élèves à la rentrée. Ils doivent prévoir un chèque d'au moins 20 euros à l'ordre de « Elior Elres » pour créditer leur compte dès le premier jour.

Pour des cas particuliers d'allergies et de régimes alimentaires très stricts, merci de prendre contact avec Mme Barcella.

L'accès à la cafétéria est réservé en priorité aux élèves demi-pensionnaires. A chaque consommation, un ticket de caisse est édité. Sur le temps du déjeuner, les élèves externes peuvent accéder exceptionnellement au

service de la cafétéria dans la limite des places restantes. Les pique-niques sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

Journée de rentrée

Rentrée des élèves le mardi 3 septembre 2013 avec des horaires spécifiques pour chaque niveau :

Seconde à 14h00

Première à 14h45

Terminale à 15h30

Pour cette journée de rentrée, les élèves du lycée doivent se munir de leur agenda. Il est inutile d'apporter les autres fournitures.

Fin de la journée de rentrée : 16h35 pour les secondes et premières, 17h00 pour les terminales.

Caution pour les manuels scolaires

Comme vous le savez, l'établissement prête à vos enfants les manuels scolaires. Pour garantir la restitution de chaque livre dans le meilleur état possible nous demandons un chèque de caution de 180,00 € à remettre impérativement le jour de la rentrée. Tout élève ne disposant pas du chèque de caution ne pourra rapporter ses livres chez lui.

Cette caution ne sera pas encaissée ; le chèque vous sera restitué en fin d'année en échange du retour des livres en bon état. En revanche, les livres perdus ou détériorés engendreront l'encaissement du chèque de caution. Courant juillet 2014, la comptabilité remboursera la différence entre le prix du livre neuf commandé livré et la somme totale de la caution. Nous vous remercions pour tout ce que vous ferez afin de faciliter le bon déroulement de cette procédure.

Important : le chèque de caution est à remettre à la rentrée. Ne surtout pas l'envoyer par la poste.

3. Lectures et Fournitures

Entrée en classe de SECONDE

LECTURES obligatoires pour le DST de Français du mercredi 4 septembre 2013

Afin de se préparer à la rentrée prochaine, quelques lectures sont demandées aux élèves durant l'été. **Le premier DST de l'année du mercredi 4 septembre 2013 portera sur un des ouvrages ci-dessous.** Vous trouverez également ci-joint un guide facilitant la réalisation de fiches de lectures.

FRANÇAIS :

- *Théâtre : **Le menteur**, Corneille (XVII^{ème} siècle)*
- *Poésie : **Les Fables, livres I et VII**, La Fontaine (XVII^{ème} siècle)*
- *Récit : **La dame au petit chien et autres nouvelles**, Anton Tchekhov (XIX^{ème} siècle)*

FOURNITURES

Français :	Un classeur (souple ou cartonné) grand format avec pochettes transparentes
Histoire-Géographie :	Un grand cahier ou un classeur grand format
Anglais :	<i>Grammaire raisonnée de l'anglais au lycée</i> – niveau avancé B2 à C1, Sylvie Persec – Nouvelle Edition OPHRYS – ISBN 978-2708 0092 02 Pour la lecture cursive, une commande groupée d'un livre sera effectuée à la rentrée
Allemand :	Un cahier grand format 24 x 32 (96 pages) Cahier d'exercices <i>Team Deutsch Lycée – Allemand 2de</i> , Editions Maison des Langues - ISBN 978-2-35685-058-4
Espagnol :	Un cahier grand format 24 x 32 (96 pages) Pour revoir les bases : cahier d'exercices <i>La Chouette – 3^{ème}</i> , Editions Hatier
Latin - Grec :	Un classeur grand format (souple ou cartonné) avec pochettes transparentes.
Italien :	Un cahier grand format 24 x 32, grands carreaux (96 pages)
S.E.S. :	Un cahier grand format 24 x 32 (96 pages)
Mathématiques :	Deux cahiers grands formats 24 x 32 petits carreaux (96 pages) à renouveler Un classeur grand format (petite épaisseur) avec pochettes transparentes Copies doubles petits carreaux pour interrogations et devoirs Matériel de géométrie (double décimètre, compas simple, équerre et rapporteur) Calculatrice graphique modèle TI 83+ fr ; les calculatrices « collègue » ne sont pas autorisées au lycée
Physique-Chimie :	Un classeur souple grand format avec intercalaires et pochettes transparentes Blouse en coton pour le laboratoire
SVT :	Un classeur souple grand format avec intercalaires et pochettes transparentes

LECTURES obligatoires pour le DST de Français du mercredi 4 septembre 2013

Afin de se préparer à la rentrée prochaine, quelques lectures sont demandées aux élèves durant l'été. **Le premier DST de l'année du mercredi 4 septembre 2013 portera sur les ouvrages ci-dessous.** Vous trouverez également ci-joint un guide facilitant la réalisation de fiches de lectures.

PREMIERE S :

- Denis Guedj, *Le théorème du perroquet* (sera évalué de manière conjointe en Français et en Mathématiques)
- Albert Camus, *La Peste*
- Albert Camus, *Les Justes*

PREMIERE ES :

- Roman : Raymond Radiguet, *Le Diable au corps*.
- Théâtre : Jean Genet, *Les Bonnes*.
- Poésie : Paul Verlaine, *Fêtes galantes- Romances sans paroles* (poésie/Gallimard)
- Argumentation : Stéphane Hessel, *Indignez-vous !*

PREMIERE L :

- Marguerite DURAS, *Un barrage contre le Pacifique*, éd. Folio
- Tirso de MOLINA, *Le trompeur de Séville*, éd. Folio bilingue, n° 178
- Henri de MONTHERLANT, *La Mort qui fait le trottoir*, éd Folio
- Marc AUGÉ, *Le Métro revisité*, éd. Seuil 2008
- Aimé CESAIRE, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine Editions
- MACHIAVEL, *Le Prince*, éd. Poche Classique

FOURNITURES

Français :	Un classeur (souple ou cartonné) grand format Pour les 1.S : se procurer <i>L'Homme révolté</i> , d'Albert Camus
Histoire-Géographie :	Un grand cahier 24 x 32 ou un classeur grand format Une clé USB (celle offerte en seconde par la Région Ile-de-France suffit)
Anglais :	<i>Grammaire raisonnée de l'anglais au lycée</i> – Sylvie Persec – Nouvelle Edition OPHRYS (déjà achetée en seconde) <i>New Bridges</i> – 1ères. Fichier de l'élève – NATHAN – ISBN 9782091739717
Anglais (L littérature étrangère) :	<i>Discovering Literature</i> – Françoise Grellet, Moira Kennedy, Premières - Terminales, Série L – NATHAN - ISBN 978-209-173974-8
Allemand :	Un grand cahier 24 x 32 (96 pages) Cahier d'exercices <i>Team Deutsch Lycée</i> – Allemand 1ère, Editions Maison des Langues - ISBN 978-2-35685-079-9
Espagnol :	Un classeur (souple ou cartonné) grand format avec intercalaires et pochettes transparentes
Italien :	Un classeur (souple ou cartonné) grand format avec intercalaires et pochettes transparentes
Latin ou Grec :	Un classeur (souple ou cartonné) grand format

- S.E.S. : Deux cahiers grands formats 24 x 32 (96 pages)
- Mathématiques (ES, L spé.): Deux cahiers grands format petits carreaux (96 pages) à renouveler
Calculatrice TI 83+ fr
- Mathématiques (S,) : Calculatrice graphique modèle TI 83+ fr
Deux cahiers grands formats 24 x 32 petits carreaux (96 pages) à renouveler
Copies doubles petits carreaux pour interrogations et devoirs
- Physique-Chimie (S) : Un classeur souple grand format avec pochettes transparentes
Blouse en coton pour le laboratoire
- SVT (S) : Un classeur souple grand format avec pochettes transparentes
- Physique-Chimie + SVT (ES, L) :Un classeur souple grand format avec intercalaires et pochettes transparentes
- T.P.E. Un cahier petit format petits carreaux (48 pages)

Entrée en classe de TERMINALE

LECTURES obligatoires pour le DST de Philosophie du mercredi 4 septembre 2013

Dans la liste ci-dessous, les T.S et T.ES choisissent une œuvre, les T.L choisissent deux œuvres afin de préparer le premier DST de philosophie. Vous réaliserez un résumé qui devra comporter : une synthèse de l'œuvre, une analyse du sens ainsi qu'une critique de l'œuvre et du sens.

Liste T.L	Liste T.S et T.ES
<ul style="list-style-type: none">• Platon, <i>Apologie de Socrate ; République</i>• Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i>• St. Augustin, <i>Confessions</i>• Descartes, <i>Méditations Métaphysiques</i>• Pascal, <i>Pensées</i>• Freud, <i>Cinq leçons sur la psychanalyse</i>• Bergson, <i>Le rire</i>• Sartre, <i>Huis-Clos; l'existentialisme est un humanisme</i>• Lévinas, <i>Ethique et Infini</i>• F. Cheng, <i>Cinq méditations sur la beauté</i>	<ul style="list-style-type: none">• Platon, <i>Phèdre</i>• Descartes, <i>Méditations Métaphysiques</i>• Sartre, <i>L'existentialisme est un humanisme</i>• Lévinas, <i>Ethique et Infini</i>

A lire par les T.L. inscrits en LELE : Harper Lee, *To Kill a mockingbird*, Poche.

Complément pour les élèves de T. Littéraire concernant le DST de lettres du mercredi 11 septembre 2013

Liste des objets d'étude et des œuvres obligatoires inscrits au programme 2013-2014 de littérature de la classe terminale de la série littéraire :

En plus des deux ouvrages de philosophie, et dans le but de gagner en efficacité et en profondeur dès le mois de septembre, il est demandé à tous les élèves de T.L de visionner le film pour la version cinématographique et de lire impérativement les deux œuvres de littérature ci-dessous. Cela fera l'objet d'une évaluation le mercredi 11 septembre 2013.

A. Domaine d'étude : **Lire – Ecrire - Publier**

⇒ Œuvre : *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset, Édition Pocket, n°6081

B. Domaine d'étude : **Littérature et langages de l'image**

⇒ Œuvre : *Les Mains libres*, Paul Eluard – Man Ray, Poésie Gallimard

FOURNITURES

Catéchèse : Bible de Jérusalem complète - Poche, sous étui, Traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem

Philosophie : *La philosophie de A à Z* – Editions Hatier (obligatoire pour les T.L ; conseillé pour les T.S, T.ES)
Platon, *Gorgias*, Livre de poche (T.L uniquement)
Bergson, *La Politesse*, Collection Rivages Poche petite bibliothèque (T.L + T.ES + T.S)

Histoire-Géographie : Un grand cahier ou un classeur grand format
Une clé USB (celle offerte en seconde par la Région Ile-de-France suffit)

Anglais : *Grammaire raisonnée de l'anglais au lycée* – Sylvie Persec – Nouvelle Edition OPHRYS

New Bridges – Term. B2 – Fichier de l'élève – NATHAN

- Anglais (L Approfondie) : Lire les trois ouvrages et regarder les vidéos et films sélectionnés par chaque élève en fin de 1ère
- Anglais (L littérature étrangère) : *Discovering Literature* – Françoise Grellet, Moira Kennedy, Premières - Terminales, Série L – NATHAN - ISBN **978-209-173974-8**
- Allemand :
Un classeur (souple ou cartonné) grand format avec intercalaires et pochettes transparentes
Un grand cahier 24 x 32 (96 pages)
Cahier d'activités *Team Deutsch Lycée – Allemand Terminale*, Editions Maison des Langues - ISBN **978-2-35685-082-9**
- Espagnol :
Un classeur (souple ou cartonné) grand format avec intercalaires et pochettes transparentes
Cahier d'activités *Juntos Terminales L, ES, S – Fichier de l'élève (2012)*, Editions Nathan - ISBN **978-2-09-173936-6**
- Italien :
Un classeur (souple ou cartonné) grand format avec intercalaires et pochettes transparentes
- Latin :
Latin T. - Céline Le Floch, Christine Tardiveau, Hatier, Les Belles lettres, 2009
- Grec :
Un classeur (souple ou cartonné) grand format
Manuel de *Grec Terminale* paru chez Hatier/Les Belles Lettres
- S.E.S. :
Deux cahiers grands formats 24 x 32 (96 pages)
- Mathématiques (S, ES, L spé) :
Calculatrice graphique modèle TI 83+ fr
Copies doubles petits carreaux
- Physique-Chimie (S) :
Un classeur souple grand format avec intercalaires et pochettes transparentes
Blouse en coton pour le laboratoire
- SVT (S) :
Un classeur souple grand format avec pochettes transparentes

4. Guide de lecture

I. Situer l'œuvre

À partir du paratexte [Titre, sous-titre, nom de l'auteur, de l'éditeur, préface, postface, notes etc.], s'informer sur le contexte dans lequel le texte en question a été écrit [À quelle époque ? Dans quel contexte littéraire ? Par qui ? Pour qui ? Contre qui ?].

Attention à ne pas confondre date d'écriture et date d'édition, date d'édition et date d'impression...

II. Caractériser l'œuvre

A. Globalement

Quel genre littéraire ? [roman, théâtre, poésie, essai, mixte (autobiographie etc.)]

Quel registre ? [épique, dramatique, comique, tragique, pathétique, lyrique, ironique, fantastique etc.]

Quel mouvement littéraire ? [baroque, classique, Lumières, romantique, réaliste, naturaliste, symboliste, surréaliste, existentialiste etc.]

Quels thèmes ?

Quelle écriture ? [simple, complexe, imagée, courante, soutenue, singulière etc.]

B. Précisément

1. Roman (ou genres narratifs) [récit, conte, fable, nouvelle]

Distinguer le plan de la narration ...

Quel narrateur ? (l'histoire est-elle écrite à la 1^e ou à la 3^e personne ?)

Quel ordre du récit ? (Chronologique ? avec un / des retour (s) en arrière ?etc.)

Quel rythme ? (En combien de pages l'histoire est-elle racontée ? Quelle est la durée de l'action ?)

... du plan de l'action

Quels personnages ? Quel héros ? Quels espaces ? Quels moments ? Quelle(s) action(s) ?

2. Théâtre (ou genres dramatiques) [comédie, tragédie, drame, farce etc.]

Distinguer les didascalies ...

Mention des personnages, des lieux, des gestes, des intonations etc.

... des dialogues

Qui parle ? À qui ? Où ? Quand ? De quoi ? Pourquoi ? Comment ?

Et répondre aux mêmes questions que celles du plan de l'action dans un récit.

3. Poésie

Quelles formes ? [Forme fixe ? (sonnet, épître, pantoum etc.) Forme libre ? En vers ? (alexandrins, octosyllabes etc.) En prose ?]

Quels rythmes ? Quelles sonorités ? Quelles images ? Quels thèmes ?

4. Essai

Quel thème ? Quelle thèse ? Quelle stratégie argumentative ? Quels arguments ?

Quels exemples ?

C. Encore plus précisément

Quel vocabulaire ? [abstrait/concret ? précis/vague ? courant/recherché ? substantifs et adjectifs/verbes d'action ? sens propre/sens figuré ? quels champs lexicaux ?]

Quelle syntaxe ? [phrases simples/complexes, phrases verbales/phrases nominales, juxtaposition/coordination/subordination, ordre des groupes de mots]

Quelles figures de style [comparaison/métaphore/métonymie, litote/hyperbole, périphrase, répétition, énumération/accumulation, antithèse/oxymore, allitération/assonance etc.]

III. Comprendre l'œuvre

Une œuvre littéraire ne se caractérise pas seulement par ce qu'elle dit mais d'abord par sa façon de le dire. La comprendre, c'est la situer dans son temps, la décrire, examiner enfin ce qu'elle dit, comme ce qu'elle ne dit pas mais qu'elle sous-entend, à la lumière des mots, des constructions, des sons et des rythmes dont elle est faite, et qui fait qu'elle nous est adressée.

Pour l'équipe des professeurs de Lettres
Philippe Guéguen

5. La pastorale à Notre Dame de France

Fondé par une congrégation religieuse, les Fidèles Compagnes de Jésus, le Groupe Scolaire Notre Dame de France est un établissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat. La dimension pastorale de notre travail n'est donc pas une coloration particulière choisie par le chef d'établissement, mais bien davantage une mission transmise par l'Eglise. En tant que Directeur nous recevons une lettre de mission exposant explicitement cette dimension pastorale, à Notre Dame de France, nous l'assumons en lien avec le Père Grégoire de la Paroisse Saint Dominique à laquelle nous sommes canoniquement rattachés.

Dans l'enseignement catholique nous avons coutume de définir notre mission en parlant des trois « E » : Enseigner, Eduquer et Evangéliser. Trois axes inséparables de notre travail quotidien, comme cela est rappelé dans notre projet éducatif.

Evangéliser ce n'est pas imposer mais proposer la Foi, ce n'est pas inculquer mais semer l'Amour. Nous entendons évangéliser les élèves de Notre-Dame de France en assumant très sereinement notre héritage chrétien. Nous ne pouvons garder pour nous les trésors de la Bible. L'amour du Christ qui est à la source de notre Institution est donc présenté à chacun des élèves dans le cadre de l'heure hebdomadaire de catéchèse.

Ce projet ambitieux nécessite beaucoup d'engagement pour conserver des groupes dont la taille favorise l'écoute et le dialogue, c'est la raison pour laquelle je fais appel à tous ceux qui peuvent assumer un groupe de catéchèse à la rentrée prochaine. Même s'il est évident qu'il faut un minimum de formation chrétienne, nous proposerons à tous ceux qui acceptent ce service des réunions régulières pour préparer les séances. Merci de nous répondre avec le coupon ci-joint le plus rapidement possible.

Je tiens à vous rappeler qu'il est tout à fait possible de se préparer en collège et en lycée aux Sacrements de l'initiation chrétienne : Baptême, Eucharistie (Première Communion), en ce qui concerne la Confirmation elle est proposée en 2^{nde} (cf. circulaire spécifique pour les parents de 2^{nde}), mais des élèves de 1^{ère} et Terminale peuvent s'y adjoindre. Si votre enfant est concerné, merci d'écrire au Directeur pour que nous puissions le prévoir en lien avec la paroisse Saint Dominique.

D'avance, je vous remercie de votre réponse rapide et je vous souhaite ainsi qu'à vos enfants de belles vacances. Quelles soient aussi reposantes que spirituellement riches !

6. Journée d'intégration pour les Secondes

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Cette année encore, tous les élèves de Seconde auront la chance de vivre une journée d'intégration dans le cadre de leur rentrée en lycée. Le but étant de créer un esprit de « promotion » et de les aider à fortifier leur motivation pour ces trois années qui commencent.

Cette journée font donc partie de la scolarité de vos enfants. Et, à moins d'une raison grave (dont vous ne manquerez pas de nous informer), aucun élève ne peut en être dispensé.

Cette intégration aura lieu **le vendredi 6 septembre 2013** au *Centre de retraite des Pères Lazaristes* – 7 rue du Baron de Nivière – 91140 Villebon / Yvette (RER B).

Le rendez-vous pour le départ est à 8h15 le vendredi 6 septembre dans la cour du lycée (comme chaque matin). Le retour est prévu au même endroit vers 22h30, sauf pour les élèves qui auront une autorisation parentale pour rentrer directement chez eux dès la fin du séjour.

Le prix total de cette journée est de 24,50 €. Ce prix comprend la pension complète sur place ainsi que le transport "aller-retour" en RER. Nous vous prions de bien vouloir compléter le talon en annexe et le remettre avec le chèque (à l'ordre de Notre Dame de France) à Mme Barcella. *Il va de soi qu'un problème financier ne doit pas empêcher votre fille/fils de participer, alors merci de nous en parler.*

Compte tenu de l'enjeu de cette sortie, il nous faut respecter certaines règles strictes. Nous vous remercions de veiller à ce que vos enfants n'emportent que le nécessaire (voir ci-après) et qu'ils soient conscients que la qualité d'une telle expérience dépend de l'attitude de chacun. Le port du polo NDF est obligatoire durant les trajets aller et retour.

Merci pour votre soutien afin de permettre la bonne réalisation de ce projet. Confiant dans la sincérité des jeunes qui ont fait le choix du lycée *Notre-Dame de France*, l'équipe éducative vous assure de son dévouement aux côtés de vos enfants.

Une journée d'intégration, c'est vivre un temps « hors du temps » afin de favoriser et d'approfondir la rencontre avec soi-même, avec les autres et avec Dieu.

Ce qui est demandé...

- Prévoir quelques barres de céréales et de l'eau pour les 2 kilomètres à pied entre le RER et le lieu d'accueil.
- Une pochette avec carnet, stylo,...
- Un sac poubelle ou une toile pour s'asseoir lors de la veillée ainsi qu'une lampe de poche.
- Tenue et chaussures de sport, pour le temps de détente (jeu, foot, balle au prisonnier géant...)
- Un vêtement chaud pour la veillée + un vêtement de pluie (au cas où...)
- Le polo NDF qui symbolise l'esprit d'équipe, l'esprit de promotion.

Ce qui est judicieux...

- Un instrument de musique, carnet de chants, ...
- Un ballon
- Un appareil photo

Ce qui est indésirable (donc interdit)...

Lecteur cassettes, MP3 ou CD, téléphone portable, cigarettes, d'objets de valeur,... et toutes autres choses qui risquent de compromettre le bon esprit de cette journée. L'usage de ces gadgets individualistes est prohibé durant cette journée communautaire. Le règlement intérieur du lycée s'applique également à l'ensemble de cette journée.

Adresse du lieu :

*Centre de Retraite des Pères Lazaristes, 7 rue du Baron de Nivière - 91140 VILLEBON / YVETTE.
EN CAS D'URGENCE appeler le 01.44.08.69.70.*

7. Les retraites des lycéens

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

• La confirmation

A tous les élèves baptisés de seconde qui le souhaitent, nous proposons le sacrement de la Confirmation. Par ce sacrement qui est conféré par l'Evêque, votre enfant reçoit le don de l'Esprit Saint et s'engage à être témoin de la foi qu'il a reçu. Il devient ainsi un baptisé responsable dans l'Eglise.

N'hésitez pas, dès maintenant, à le proposer à votre enfant et à en parler avec lui.

La célébration de la Confirmation aura lieu le samedi 24 mai à 18h30 à la Paroisse Saint Dominique.

Pour la préparation à ce sacrement, il lui sera proposé :

- Un engagement de prière tout au long de l'année

- Un parcours spécifique sur l'heure de catéchèse
- Des actions caritatives (notamment durant le temps du carême).
- Une retraite jeudi 22 et vendredi 23 mai au Clos Notre-Dame à Livry-sur-Seine (77). Le prix du séjour est de 50 euros (transport et hébergement compris). Départ : jeudi 22 mai, rendez-vous à 8h45 à Gare de Lyon. Retour : vendredi 23 mai, retour prévu gare de Lyon vers 17h30. Les jeunes doivent apporter leurs affaires de toilette, leur sac de couchage, une Bible et de quoi écrire ainsi que leur polo NDF. Les parents assument la responsabilité de leur enfant pour se rendre à gare de Lyon et en revenir les 22 et 23 mai 2013.

Afin d'organiser au mieux la préparation de ce sacrement, nous vous demandons de bien vouloir renvoyer le coupon réponse en annexe ainsi que le règlement le mardi 3 septembre, jour de la rentrée.

Il est tout à fait possible aussi de se préparer au lycée à un autre sacrement : tel que le Baptême et l'Eucharistie (première communion), si votre enfant en a le désir. Merci dans ce cas de le mentionner.

Pour la préparation au sacrement de la Confirmation, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de fournir un certificat de baptême.

- **Retraite des premières : Vézelay**
Mardi 12 et mercredi 13 novembre 2013

Les élèves de première qui le souhaitent, auront la chance de vivre un temps fort spirituel les mardi 12 et mercredi 13 novembre 2013. C'est à Vézelay en Bourgogne (89) que se déroulera cette retraite ; lieu important de pèlerinage sur la route de Saint Jacques de Compostelle.

Ils seront accueillis par les frères et les sœurs des Fraternités Monastiques de Jérusalem qui animent le sanctuaire de la Basilique Sainte Marie-Madeleine située sur la colline.

Les élèves participeront aux différents offices et à la messe. Le mardi soir, il y aura une veillée de prière, de réconciliation et d'adoration du Saint Sacrement. Ils rencontreront un frère ou une sœur de la Communauté qui témoignera de son engagement religieux. Ils auront aussi une visite guidée de la Basilique dont le tympan du narthex est un des chefs d'œuvre de la sculpture romane.

Mme de Bourayne et deux enseignants accompagneront vos enfants pour vivre ces deux jours de retraite. Les élèves qui ne seront pas en retraite auront cours au lycée durant ces deux jours.

Le prix total demandé s'élève à 90 euros. Il comprend l'hébergement et le transport en car. Le chèque est à libeller à l'ordre de Notre-Dame de France. Il va de soi qu'un problème financier ne doit pas empêcher votre enfant de participer, alors merci de nous en parler.

Départ : mardi 12 novembre à 7h00 à Notre-Dame de France. Rendez-vous à l'entrée du lycée au 67, rue de la Santé. Merci de prévoir un pique-nique pour le mercredi ainsi que le goûter. Retour : mercredi 13 novembre vers 19h00 à Notre Dame de France.

Les élèves doivent impérativement apporter leur sac de couchage, leur Bible, un carnet et de quoi écrire et porter le polo NDF.

- **Pèlerinages des terminales : Mont Saint Michel**
Mardi 24 et mercredi 25 septembre 2013

Les élèves de terminales qui le souhaitent, auront la chance de vivre un temps fort spirituel les 24 et 25 septembre prochains. La retraite se déroulera au Mont Saint Michel. Ils seront accueillis pour la nuit et les repas par la Communauté du Chemin Neuf à Genêts. Entre autres moments forts, ils feront la traversée de la

Baie, visiteront la Basilique et participeront aux offices des Fraternités Monastiques de Jérusalem qui est établie au Mont Saint Michel.

Nous insistons sur le sérieux requis pour la participation des élèves à cette réelle démarche spirituelle proposée en dernière année de lycée. Que chaque élève soit conscient que la qualité d'une telle expérience dépend de l'attitude de chacun. Les élèves qui ne souhaitent pas participer à ces deux journées, seront présents au lycée durant ces deux jours.

Le prix total s'élève à 95 euros. Il comprend le logement et le transport aller-retour en car. Le chèque est à libeller à l'ordre de Notre-Dame de France. Il va de soi qu'un problème financier ne doit pas empêcher votre enfant de participer, alors merci de nous en parler.

Départ : mardi 24 septembre à 7h à Notre-Dame de France. Rendez-vous à l'entrée du lycée au 67 rue de la Santé. Merci de prévoir un pique-nique pour le mercredi soir ainsi que le goûter du lendemain. Retour : mercredi 25 septembre vers 20h30 à Notre Dame de France

Les élèves doivent impérativement apporter leur sac de couchage, leur bible et de quoi écrire. Le port du polo NDF est obligatoire.

8. Enseignement des Langues à Notre Dame de France – Rentrée 2013

	Anglais	Allemand	Espagnol	Chinois	Italien	Section Européenne	Certifications	Latin	Grec
Terminale	LV1 ou LV2	LV1 ou LV2	LV2	LV3	LV3	Cours d'Histoire- Géographie en Anglais (1h)	Cambridge Cervantès Goethe	Option	Option
Première	LV1 ou LV2	LV1 ou LV2	LV2	LV3	LV3			Option	Option
Seconde	LV1 ou LV2	LV1 ou LV2	LV2	LV3	LV3			Option	Option
Troisième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)	LV2 (pour ceux qui ne sont pas en section bilangue)			Cours de civilisation en Anglais (2h)	Goethe	Option (2h)	
Quatrième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)						Option (2h)	
Cinquième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)					Option (2h)	
Sixième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)							

Les sections bilangues sont optionnelles, mais attention, l'élève qui souhaite étudier l'Allemand doit débiter cet enseignement dès la sixième.

9. WARUM EIGENTLICH DEUTSCH LERNEN ? (Pourquoi donc apprendre l'allemand ?)

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

<p>Deutsch wird weltweit von über 119 Millionen Menschen gesprochen, von 101 Millionen Europäern sogar als Muttersprache. Damit ist Deutsch die meistgesprochene Sprache Europas, weltweit liegt Deutsch auf Platz 10. Wer Deutsch spricht, eröffnet sich viele Möglichkeiten, sein Leben zu bereichern.</p>	<p>L'allemand est parlé par plus de 119 millions de personnes dans le monde et c'est la langue maternelle de 101 millions d'Européens. Ceci en fait la langue la plus parlée au sein de l'Europe ; au niveau mondial, l'allemand occupe la dixième place. Parler allemand offre de nombreuses possibilités d'ouverture.</p>
<p>Eine globale Karriere: Deutschkenntnisse verbessern die Berufschancen, denn die direkte Verständigung mit deutschen Geschäftspartnern in deren Muttersprache macht Verhandlungen erfolgreicher und die Kommunikation effektiver.</p>	<p>A l'heure de la mondialisation : la connaissance de l'allemand améliore les chances sur le marché du travail, car la compréhension directe, dans leur langue maternelle, des partenaires allemands rend les négociations plus fructueuses et la communication plus efficace.</p>
<p>Wissenschaft und Forschung: Deutsch ist weltweit die zweitwichtigste Sprache in Studium, Forschung und Wissenschaft.</p>	<p>Science et recherche : l'allemand est la deuxième langue la plus utilisée au monde pour les études, la recherche et la science.</p>
<p>Tourismus in aller Welt: Wer Deutsch spricht, kann seine Erfahrungen in deutschsprachigen Ländern ausweiten und wird in seinem Heimatland auch schnell mit Deutschen in Kontakt kommen, denn deutsche Touristen sind überall zu finden.</p>	<p>Tourisme international : parler allemand permet de multiplier les expériences dans les pays germanophones voire même entrer rapidement en contact avec des Allemands dans son propre pays, car les touristes allemands voyagent dans le monde entier.</p>
<p>Kommunikation und Kultur: Deutsch ist schon heute zweithäufigste Sprache im Internet. Jedes zehnte Buch wird in deutscher Sprache gedruckt. Denn Deutsch ist nicht nur eine wichtige Fachsprache. Deutsch ist auch die Sprache von Kant und Kafka, von Mozart, Bach und Beethoven, von Jil Sander und Karl Lagerfeld, Franz Beckenbauer und Papst Benedikt XVI.</p>	<p>Communication et culture : aujourd'hui déjà l'allemand est la deuxième langue sur Internet. Un livre sur dix est imprimé en langue allemande. L'allemand n'est pas seulement une langue importante dans le domaine technique ; c'est aussi la langue de Kant et Kafka, de Mozart, Bach et Beethoven, de Jil Sander et Karl Lagerfeld, de Franz Beckenbauer et du Pape Benoît XVI.</p>
<p>WOFÜR PRÜFUNGEN IN DEUTSCH WICHTIG SIND.</p>	<p>POURQUOI LES EXAMENS D'ALLEMAND CONSTITUENT UN PRECIEUX ATOUT ?</p>
<p>Gute Deutschkenntnisse sind wertvoll, auf der ganzen Welt. Doch noch wertvoller werden sie mit einem Sprachzertifikat. Denn erst nach einer Prüfung kann man seine Sprachkenntnisse selbst richtig einschätzen. Und erst mit einem anerkannten Nachweis kann man sie gegenüber anderen auch belegen, zum Beispiel bei der Bewerbung um eine Arbeitsstelle.</p>	<p>De bonnes connaissances de l'allemand sont un atout, partout dans le monde. Un certificat linguistique augmente encore leur valeur. Ce n'est qu'après avoir passé un examen que l'on peut véritablement apprécier ses propres connaissances en matière de langue. Et seul un certificat reconnu fournit la validation nécessaire, pour la recherche d'un emploi par exemple.</p>
<p>DIE ZERTIFIKATE DES GOETHE-INSTITUTS</p>	<p>LES CERTIFICATS DU GOETHE-INSTITUT</p>
<ul style="list-style-type: none">• ermöglichen eine transparente Feststellung	<ul style="list-style-type: none">• permettent de déterminer de manière

<p>der Sprachkompetenz und des Lernstandards.</p> <ul style="list-style-type: none"> • werden international anerkannt und haben eine hohe Reputation. • ermöglichen den Zugang zu einer Universität oder Fachhochschule in Deutschland. • verbessern die Chancen für die berufliche Zukunft und erleichtern den Schulwechsel – auch ins Ausland. • sind unabhängig von Schulcurricula und Schulnoten und ein Nachweis über Fremdsprachenkenntnisse. • decken alle Stufen und Fertigkeiten des gemeinsamen europäischen Referenzrahmens für Sprachen ab. Sie beginnen bei der Prüfung A1 für Anfänger und enden bei der höchsten Stufe C2+ für nahezu muttersprachliche. <p>Zusätzliche Informationen: www.goethe.de/ins/fr/par/frindex.htm</p> <p>Die Schüler der 4ème können das Zertifikat des Goethe Instituts entsprechend dem Niveau A2 (50€) und die Schüler der 1ère entsprechend dem Niveau B1 (90€) absolvieren. Die Vorbereitung des Zertifikats wird mit einer Stunde pro Woche durch Frau Horstkötter gesichert sein.</p> <p>Wenn Sie sich wünschen, dass ihr Kind eingeschrieben wird, dann wären wir Ihnen sehr dankbar, wenn sie den folgenden Coupon bei Mme.Barcella (1ère) oder M. Peron (4ème) vor dem 9 September 2013 einreichen könnten.</p>	<p>transparente la compétence linguistique et le niveau d'apprentissage de la langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont internationalement reconnus et jouissent d'une excellente réputation. • permettent l'accès aux établissements d'enseignement supérieur en Allemagne. • améliorent les perspectives de réussite professionnelle et facilitent le changement d'école – même à l'étranger. • attestent des connaissances de la langue indépendamment des programmes et notes scolaires. • couvrent l'ensemble des niveaux et compétences du Cadre européen de référence pour les langues. Cela commence par l'examen A1 pour débutants et se termine par le plus haut niveau C2+ attestant de connaissances en allemand proches de celles de la langue maternelle. <p>Renseignements complémentaires : www.goethe.de/ins/fr/par/frindex.htm</p> <p>Les élèves de 4ème peuvent préparer la certification de l'Institut Goethe en allemand niveau A2 (50 €) et les élèves de 1ère le niveau B1 (90 €), en suivant la préparation d'une heure hebdomadaire assurée par Mademoiselle Horstkötter.</p> <p>Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de retourner le coupon ci-dessous à Mme Barcella (1ère) ou M. Péron (4ème) avant le lundi 9 septembre 2013.</p>
--	--

10. Stage en Irlande

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Depuis 5 ans nous proposons aux élèves de seconde d'effectuer leur stage obligatoire en entreprise en Irlande. Ce stage de fin d'année se déroule à Dun Laoghaire, à 10 kilomètres de Dublin. Cette expérience est très enrichissante pour nos élèves qui bénéficient ainsi d'une première immersion dans le monde du travail et d'un séjour linguistique très enrichissant.

Elle permet aux élèves, qui devront valider leurs diplômes d'études supérieures par une certification en langues vivantes, d'expérimenter l'anglais comme outil de communication. Ils réalisent ainsi l'utilité et la nécessité d'acquérir un niveau de langue satisfaisant afin de mener à bien des études supérieures et réussir son insertion professionnelle dans une visée internationale.

Durant deux semaines, nos élèves suivent des cours dans un centre linguistique « Active Language Learning » de 9h30 à 13h, puis travaillent comme « general assistant » dans des magasins de la ville de 14h à 17h. Ils sont logés dans des familles irlandaises. Le séjour est agrémenté de sorties culturelles et/ou distrayantes.

11. Préparation au First Certificate of English, stage intensif pour les Terminales

Comme chaque année ce séjour se déroulera à Exeter au Globe English Centre (www.GlobeEnglish.co.uk) et commencera par un jour de visites culturelles à Londres : The Globe Theatre+the Tate Modern Gallery, BBC studios, The Churchill War Museum, les quartiers de Westminster de Whitehall, the National Gallery ... Cette journée la capitale Londonienne permettra aux élèves de section européenne de préparer le compte-rendu oral d'une expérience dans un pays de langue anglaise lors de l'épreuve du Baccalauréat.

Dimanche fin d'après-midi, transfert par car à Exeter où les lycéens seront logés par 2 dans des familles d'accueil. Le programme est composé de 30h de cours du lundi matin au vendredi de 9h à 15h30 : entraînement aux cinq épreuves de l'examen (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression écrite et orale, use of English) + examen blanc. L'inscription au FCE aura lieu en février 2014 afin de passer les épreuves en mai 2014.

Montant du séjour avec transports : entre 600 et 700 euros. Afin de ne pas dépasser ces prévisions et en fonction du nombre d'inscrits le descriptif du voyage pourra être modifié.

Nous encourageons nos élèves de terminale à passer cette certification de niveau B2 (ou C1). Ce diplôme délivré par Cambridge University valorise un CV, permet la validation de certains diplômes universitaires, encourage l'étudiant à passer des certifications de niveau supérieur et permet de postuler dans des milliers d'entreprises internationales (cf. : site de Cambridge University exam FCE). De plus sa préparation renforce les compétences linguistiques d'un élève de terminale puisque le niveau B2 correspond au niveau requis au Baccalauréat.

Le stage aura lieu du mardi 10 juin au vendredi 20 juin 2014.

12. Les pré-prépas à Notre Dame de France

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Depuis toujours, l'écart entre la classe de terminale et une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) ou une première année de Médecine est important. Les obstacles sont essentiellement dus au fossé qui existe entre les programmes et les exigences post-bac même pour les élèves ayant eu de bons résultats en lycée. S'adapter aux rythmes, contenus et méthodes de ces filières sélectives relève pour beaucoup du parcours du combattant. Certains élèves de bon niveau viennent à penser que les CPGE ne sont pas pour eux ! Au contraire, c'est souvent une question d'entraînement...

C'est la raison pour laquelle nous proposons à *Notre-Dame de France* aux élèves de première et terminale motivés, sérieux et tenaces, de suivre des cours supplémentaires hors contrat, totalement en lien avec les exigences des classes préparatoires, quelques samedis dans l'année et durant les vacances scolaires, afin de leur permettre de se hisser à la hauteur de leurs ambitions.

Notre objectif est de leur transmettre des réflexes méthodologiques, d'améliorer et de consolider les acquis, de développer leurs capacités de réflexion et de synthèse, de leur apprendre les savoirs être et savoirs faire efficaces et indispensables à toute production qui « sort du lot ». L'entraînement est réparti sur deux années, celle de première (125h) et celle de terminale (125h). L'ensemble de la formation totalise donc environ 250 heures de cours, d'évaluations de galops d'essai et d'oraux blancs. Cela permet une « montée en puissance » progressive et solide.

Deux Pré-prépas sont possibles :

- La Pré-prépa SCIENTIFIQUE pour les élèves qui visent Médecine ou une prépa MPSI, PCSI, PTSI ou une grande école d'ingénieur, du réseau FESIC par exemple.
- La Pré-prépa ECONOMIQUE pour les élèves qui visent un Institut d'Etudes Politiques, une prépa HEC, une grande école de commerce ou encore pour ceux qui visent les concours ACCES, SESAME par exemple.

Pour les deux pré-prépas Notre-Dame de France, le programme est composé de DISSERTATIONS, de LOGIQUE, d'ANGLAIS, d'EXPRESSION ORALE et de CULTURE GENERALE. A cela s'ajoute:

- MATHEMATIQUES, PHYSIQUE et CHIMIE pour la Pré-prépa SCIENTIFIQUE ;
- ECONOMIE, HISTOIRE, SYNTHESE de DOCUMENTS, MATHEMATIQUES pour la Pré-prépa ECONOMIQUE.

Tout candidat doit fournir une lettre de motivation et présenter des résultats scolaires de bon niveau. Vous trouverez les dates dans le planning général de l'année.

Si votre enfant hésite, il a la possibilité de s'inscrire pour les trois premiers samedis en guise d'essai (les cours commencent à 9h. dans les locaux du lycée). S'il est accepté à poursuivre au-delà, un programme précis lui sera alors transmis pour l'ensemble de l'année. S'il est refusé, il est évident que votre chèque vous sera rendu sans être débité. Nous vous rappelons que ces cours ne sont en aucun cas du soutien scolaire, ils ont pour but d'entraîner les élèves qui souhaitent intégrer une classe préparatoire ou passer un concours après le baccalauréat.

13. Activités culturelles et sportives

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Outre la visée pédagogique exprimée par le projet éducatif, l'Etablissement poursuit un projet qui enracine l'éducation dans la communication et l'ouverture au monde. Nous visons à éduquer « l'homme » dans toutes les dimensions, spirituelles, intellectuelles et sportives.

Les activités de l'Association Culturelle et Sportive permettent aux élèves de se réaliser dans un contexte différent, de développer leurs talents, d'aborder de nouvelles matières.

L'inscription se déroulera le mercredi 18 septembre à 13h30 à Notre Dame de France. Tous les parents d'élèves sont conviés à l'assemblée générale le mardi 19 novembre 2013 à 18h30.

Activités sportives

Pratiquer un sport de compétition permet à l'enfant d'apprendre de développer sa confiance en lui, de gérer ses émotions et son stress, d'être responsable de ses réussites et de ses erreurs.

Combativité, autonomie, concentration, persévérance, solidarité, fair-play, respect des autres, « vivre ensemble », fierté de représenter son école, tels sont les objectifs de ces activités.

Les sports proposés sont :

Le volley-Ball (proposé aux élèves du collège et du lycée) – entraînement et matchs le mercredi après-midi – est un sport d'équipe qui permet d'analyser et de gérer une situation, d'évaluer son niveau en fonction des autres, de s'impliquer pour faire aboutir un projet commun, de développer l'esprit d'équipe, de s'intégrer dans un groupe, se faire accepter, prendre des responsabilités, communiquer verbalement et gestuellement, tout en passant un moment de convivialité.

Le tennis de table (proposé au Primaire et au Collège) – La pratique des sports de raquette permet de découvrir un jeu d'opposition, d'affronter un adversaire, de travailler le mental et de développer l'esprit tactique.

La natation (le lundi soir pour le Primaire et les lundi soir et vendredi soir pour le secondaire) Savoir nager pour sa sécurité, découvrir le plaisir de nager, être performant, développer sa combativité, s'accepter physiquement, passer un moment de convivialité.

La relaxation : proposée aux élèves de 3^{ème} et du lycée, permettra d'apprendre à gérer le stress, d'acquérir confiance en soi, de développer la concentration et de contrôler la respiration. (½ heure sur l'heure du déjeuner et/ou un soir par semaine).

Le judo (le mercredi après-midi – proposé des grandes sections maternelles au Collège). La maîtrise de soi, la constance, le plaisir de la pratique, la convivialité, les tournois sont à découvrir dans ce sport.

Activités culturelles

Les Echecs (activité proposée au Collège et au Primaire – à midi ou le vendredi soir et au lycée sur le temps de midi avec des enseignants). Stratégie, maîtrise de soi, respect des règles, respect de l'adversaire, concentration, réflexion, joie de gagner, accepter de perdre, savoir évaluer son jeu, tout cela et bien d'autres choses sont à découvrir.

Le Théâtre. Qui n'a jamais rêvé de monter sur scène, de faire naître des rires, des moments d'émotion dans le public ? Mais il n'est pas nécessaire de vouloir devenir acteur pour profiter des bienfaits de l'activité théâtrale. Faire du théâtre c'est apprendre à mieux se connaître, à vaincre sa timidité, apprendre à se réconcilier avec son corps, savoir respirer, savoir s'exprimer par des gestes, des expressions tant du visage que du corps, c'est découvrir la beauté des mots, des textes, c'est aussi apprendre à mieux articuler, à gérer son trac, à prendre la parole en public, à faire travailler sa mémoire, à savoir apprendre par cœur, ce qui est bien utile aussi pour les cours.

L'Ensemble Instrumental permet de se faire plaisir en pratiquant son instrument mais aussi d'apprendre à jouer avec d'autres musiciens, de partager sa passion avec un répertoire varié en vue de messes, célébrations ou concerts.

Tu joues d'un instrument de musique, tu lis correctement une partition, tu aimerais partager ta passion et jouer en compagnie d'autres musiciens : **rejoins l'ensemble instrumental Notre Dame de France !**

Sous ma joyeuse direction, tu pourras exprimer toute l'étendue de ton talent au sein d'un répertoire varié, allant de la musique liturgique à la musique profane – classique, jazz, variétés – en vue de messes, célébrations ou concerts.

L'admission au sein de l'orchestre sera soumise à une audition préalable à la suite de laquelle te sera remis en cas de succès le formulaire d'inscription. Bien évidemment, ton engagement implique une présence assidue à toutes les répétitions – deux heures par semaine.

A très vite pour une belle aventure musicale !

Jean-Michel ROY

14. Groupe Scouts Unitaires de France

Notre établissement accueille un Groupe Scout comprenant différentes unités de jeunes de 8 à 25 ans et qui met en œuvre la pédagogie héritée de Robert Baden-Powell qui, depuis plus de 100 ans, a fait grandir des générations de jeunes afin qu'ils deviennent des adultes libres et des citoyens responsables.

Complémentaire de l'école et de la famille, le Scoutisme est une école de la vie où la progression personnelle de chacun s'accomplit à travers le jeu, la vie dans la nature, la vie en commun, le développement de la vie intérieure, et est favorisée par la confiance et la prise de responsabilités.

On peut résumer les buts du Scoutisme en 5 points : santé, formation de la personnalité, sens du concret, sens des autres et sens de Dieu. Particulièrement bien adaptée aux adolescents, cette pédagogie peut bénéficier à vos enfants. En ce qui concerne le Groupe Notre-Dame de France, les inscriptions sont déjà bien avancées, mais il reste de la place dans certaines unités :

Troupe : garçons de 12 à 17 ans.

Compagnie : filles de 12 à 17 ans.

Meute : garçon de 8 à 12 ans

Ronde : filles de 8 à 12 ans

Feu : filles de 17 à 25 ans

Par ailleurs la maîtrise de groupe recrute, pour l'encadrement des différentes unités, des chefs et cheftaines âgés de 17 à 25 ans. Leur formation est prise en charge par le groupe et leur progression se réalise au sein de la communauté des aînés.

Les activités consistent en une sortie ou un week-end environ toutes les 3 semaines et un camp d'été de 1 à 3 semaines selon l'âge ; elles sont parfaitement compatibles avec le travail scolaire et n'empêchent nullement d'avoir d'autres activités sportives, artistiques ou culturelles. Il est à craindre cependant que votre enfant ait moins de temps pour jouer sur ses écrans favoris...

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons d'appeler ou d'envoyer sans délai un courriel aux responsables du Groupe :

Contact :

M. et Mme Capdeville

0951944636

0628055500

sufndf@gmail.com



15. Projet éducatif du groupe scolaire Notre Dame de France

Les Fidèles Compagnes de Jésus ont été fondées à la restauration des Jésuites en 1820, au sortir de la révolution. La fondatrice voulait former des femmes qui seraient éducatrices, guides spirituels, missionnaires et qui pourraient à leur tour éduquer des jeunes de tous milieux sociaux, elle commença d'ailleurs, avec des jeunes de milieux populaires d'Amiens.

Notre établissement scolaire a été voulu et créé en 1836 par la fondatrice elle-même, Marie-Madeleine de Bonnault d'Houët, née Victoire de Bengy.

Il a pris plus tard le nom de Notre-Dame de France, Marie étant éducatrice par excellence.

Le « projet éducatif » est le projet de tout l'établissement. Il est enraciné d'abord dans l'Evangile dans l'Eglise, puis dans une tradition spirituelle spécifique.

Les Fidèles Compagnes de Jésus vivent de la tradition Jésuite et d'une spiritualité trinitaire, vécue dans la ligne des « Exercices Spirituels » de Saint Ignace de Loyola.

Ce projet éducatif a besoin de s'actualiser de temps à autre selon une dynamique vivante qui est celle des Fidèles Compagnes de Jésus.

EDUCATION DE LA PERSONNE

Le « projet éducatif » de l'établissement repose sur la croyance que Dieu est créateur, qu'Il est présent et travaille dans la création et dans l'homme qui en est le sommet. Nous reconnaissons que le monde, malgré sa dure réalité, est rempli de la bonté, de la beauté, de la grandeur de Dieu. Par l'éducation que nous donnons, nous voulons susciter l'espérance et l'énergie nécessaires pour faire face aux difficultés du monde actuel et retrouver le sens de l'émerveillement et de la reconnaissance devant ce mystère.

La dimension chrétienne imprègne toute l'éducation de la personne. L'unité, l'harmonisation de la personne se fait aussi dans la découverte de Dieu et dans la compréhension du vrai sens de la vie humaine par le moyen privilégié de l'éducation religieuse et spirituelle. Cette formation fait partie intégrante de l'éducation de l'homme complet, elle n'est ni ajoutée ni séparée de l'acte éducatif, elle permet une réponse de foi en Jésus-Christ, tout en reconnaissant que la foi ne s'impose pas.

Chaque discipline peut être un moyen de découvrir Dieu, tous les enseignants partagent la responsabilité de cette dimension religieuse de la vie de l'établissement.

Partout et plus spécialement en catéchèse, nous faisons tout pour présenter la possibilité d'une réponse de foi à l'amour de Dieu comme quelque chose de vraiment humain et qui n'est pas opposé à la raison. Tout en développant les valeurs qui permettent de résister à la déchristianisation, nous favorisons le dialogue « foi-culture », « foi-science ».

Les célébrations, la prière, dans le respect de l'amour que nous devons à Dieu en Jésus-Christ par l'Esprit-Saint, font partie de la vie de l'établissement. L'apprentissage à la prière personnelle : prier avec sa vie, apprendre à relire sa journée pour progresser, apprendre à dire merci à Dieu, à se réconcilier avec Dieu et avec les autres, célébrer l'Eucharistie ensemble sont autant de façons de rendre la relation à Dieu vivante, dynamique, vraie.

Nous croyons que la personne, chaque personne, est unique, qu'elle est aimée de Dieu comme elle est, que Dieu appelle chacun par son nom et qu'Il donne sens à sa vie. Donc, dans l'éducation de chaque personne créée à l'image de Dieu, nous respectons et développons sa singularité, nous la prenons là où elle est, dans son originalité, à son niveau, avec ses forces et ses faiblesses. Nous ne donnons pas une éducation égalitaire, nous sommes attentifs à la personne, d'où l'importance du discernement dans la démarche éducative.

Nous visons à éduquer « tout l'homme » dans « toutes les dimensions de son être ». Nous cherchons à développer toutes ses facultés intellectuelles, sa mémoire, son imagination, son affectivité, sa créativité, ses

capacités physiques, sa vie morale et spirituelle. Toutes ces activités sont autant d'occasions de développer le sens de l'effort, d'apprendre à vivre ensemble et à considérer la règle comme un cadre de vie.

Nous pensons que l'éducation de tous se fait, sans distinction de couleur ou de milieu. Nous voulons former des adultes équilibrés, autonomes, responsables, des hommes et des femmes pour les autres et aptes à découvrir le Seigneur-Jésus.

EDUCATION PAR LA COMMUNICATION

Notre éducation, notre pédagogie, passent par la communication. C'est elle qui permet les relations interpersonnelles, éducateurs-élèves, élèves entre eux, parents-éducateurs, ou éducateurs entre eux. La communication construit l'affectif, permet un équilibre moral et favorise ainsi une activité intellectuelle.

L'apprentissage des langues enraciné dans la tradition de communication internationale des Fidèles Compagnes de Jésus, est une ouverture culturelle indispensable. Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, nous cherchons à éduquer les élèves au sens critique pour leur permettre de maîtriser ces outils sans devenir des consommateurs dépendants.

Enraciner notre éducation dans la communication suppose :

« Une manière d'être » : nous insistons sur les relations avec les autres, les attitudes de respect, de soi-même et des autres. Nous croyons que la courtoisie, le langage correct, les « bonnes manières », la politesse, l'honnêteté intellectuelle et le sens de la vérité sont des attitudes nobles qu'il faut développer.

« Une manière de faire » : l'attention à chacun, l'esprit de famille, l'atmosphère de l'établissement scolaire doivent permettre de vivre et de travailler ensemble dans l'amitié, et la valorisation du travail bien fait. L'éducateur veillera à être toujours positif. C'est cela qui fait grandir, qui construit.

« Une manière d'apprendre à se connaître » : avec ses dons, ses forces et ses faiblesses. On ne peut accepter les autres sans s'accepter soi-même, aimer les autres sans s'aimer soi-même.

Les éducateurs veilleront à ce que le jeune ait le souci de la dignité de tous, du respect des droits de l'homme, de la justice, de la paix. Ils lui donneront ainsi le goût, l'envie de s'engager en temps voulu au service des autres.

EDUCATION POUR LES AUTRES

Nous avons à former selon l'Evangile des hommes et des femmes solidaires, afin qu'ils puissent travailler pour la justice et puissent devenir des témoins de la foi. Nous devons permettre aux jeunes de se connaître, de discerner, afin de les aider à prendre une décision, à choisir ce qui est bon pour eux, en vue du service le plus universel, dans la liberté et à la lumière de leur intelligence.

Notre éducation propose Jésus comme modèle de la vie humaine, inséparable de Marie, Sa mère. Les jeunes peuvent apprendre du Christ et de Son enseignement l'amour, le pardon, la solidarité avec ceux qui souffrent, l'engagement au cœur de l'Eglise au service des autres. Etre chrétien, c'est reconnaître, à la lumière de l'Esprit-Saint, que le Christ est Notre sauveur ; c'est vouloir L'écouter, Le suivre, partager et promouvoir les valeurs de l'Evangile... en un mot, L'aimer, et par Lui, connaître le Père dont Il est la Parole.

L'amour se montre par des actes. C'est une éducation au service de la Foi qui fonde la justice. La justice sans la charité n'est pas une valeur évangélique. L'action caritative, l'attention spéciale aux pauvres, aux handicapés, aux marginaux sera, pour être éducative, accompagnée d'une réflexion, d'une évaluation, pour tirer les leçons de l'expérience et progresser en digne serviteur de Dieu.

Ce projet éducatif a été relu et actualisé lors du Conseil d'établissement du 22 mai 2008

16. Règlement intérieur

PREAMBULE

Fondé en 1847, le groupe scolaire NOTRE DAME DE FRANCE est sous la tutelle des Fidèles Compagnes de Jésus. Il accueille des élèves de la Maternelle à la Terminale, ce qui représente environ 1000 élèves. Il est donc impératif, comme dans toute communauté humaine, de respecter un certain nombre de règles pour que chacun puisse participer au bien commun.

Un établissement scolaire ne vise pas seulement l'instruction des élèves mais aussi leur éducation. A Notre-Dame de France nous croyons que cette éducation doit s'inspirer de nos racines chrétiennes : il faut d'abord passer par le Décalogue pour développer ensuite les Béatitudes. Notre but est toujours de faire grandir et pour cela de responsabiliser les élèves.

Un règlement ne peut prétendre être exhaustif, de ce fait, il peut être complété et précisé à tout moment par le directeur et toute personne ayant une délégation d'autorité. Il est la référence incontournable de tout ce qui se vit dans le collège et le lycée, en ce sens nul ne peut l'ignorer. Il est le « porche d'entrée » par lequel il faut passer pour être scolarisé à Notre-Dame de France.

Si le but du règlement est fondamentalement positif, sa formulation est souvent négative pour mieux délimiter la frontière entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Ce règlement s'applique à toutes les activités organisées par l'établissement, y compris à l'extérieur (sortie, voyage, stage,...).

DISCIPLINE GENERALE

Notre Dame de France étant un établissement catholique, il est prévu dans l'emploi du temps des moments consacrés à une réflexion religieuse (catéchèse, culture religieuse, réflexion générale). Tous les élèves y participent. Des sacrements et des temps forts sont également proposés pour les élèves qui le souhaitent.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi. L'emploi du temps distribué à la rentrée précise, pour chaque jour, l'organisation des cours des élèves.

Le matin : 8h20 à 12h25 ou 13h25

L'après-midi : 13h30 à 17h35 ou 18h30

Le mercredi : 8h20 – 12h30 ou 13h25 (les 1ères et Terminales ont leur Devoir Sur Table le mercredi après-midi)

Les élèves inscrits à Notre-Dame de France s'engagent à assister à tous les cours, travaux dirigés, études, visites, conférences, prévus dans l'emploi du temps ordinaire ou annoncés dans le calendrier ou sur le carnet de correspondance.

L'établissement organise les enseignements et se réserve le droit de modifications d'emploi du temps si les circonstances le rendent nécessaires. Les élèves doivent se soumettre aux changements d'horaires décidés par l'établissement.

A la sonnerie les collégiens se rangent sur la cour, aux emplacements prévus, ils rejoignent alors leur salle de cours où les attendent leur professeur. Tout déplacement doit se faire en silence. Pour des raisons de sécurité, les élèves ne sont pas autorisés à se regrouper aux abords immédiats de l'Etablissement.

Les élèves du collège et du lycée utilisent habituellement le portail du numéro 67 de la rue de la Santé. En cas de retard, ils passent par le n° 63 et attendent devant l'accueil l'arrivée d'un Cadre Educatif.

L'accès à l'établissement pour les personnes étrangères à Notre-Dame de France est subordonné à l'autorisation du Chef d'Etablissement.

L'établissement étant responsable de la sécurité des élèves, aucune sortie n'est autorisée en cours de matinée ou d'après-midi. Tout élève qui sortira de l'Etablissement sans autorisation se verra administré un avertissement de comportement avec risque d'exclusion. En cas de récidive, l'exclusion pourra être définitive.

Les élèves n'ont pas l'autorisation d'être présents dans les bâtiments sans adulte et en dehors des heures de cours. Pendant les interours, les élèves doivent rester à l'intérieur des classes. Pendant les récréations, les élèves descendent obligatoirement sur la cour.

Chaque élève devra avoir avec lui le carnet de correspondance fourni par l'établissement en début d'année scolaire. En cas de perte de celui-ci, son remplacement sera facturé (15 euros). Une seconde perte pourra entraîner un avertissement. Les parents devront viser le carnet de correspondance régulièrement, au minimum chaque week-end. Tout oubli ou non présentation du carnet de correspondance entraînera une sanction.

Les familles qui le souhaitent peuvent louer un casier, dans la limite des disponibilités, la priorité étant donnée aux demi-pensionnaires. Ces casiers personnels ne peuvent être accessibles durant les cours ou les interours.

REGLEMENT DETAILLE

RETARDS :

Tout élève en retard ne pourra accéder directement à la salle de cours. Il devra se présenter au cadre éducatif pour enregistrement. Ensuite, il ira en permanence en attendant le cours suivant. Lorsque les parents ont connaissance d'un retard prévisible, ils doivent en informer l'établissement par téléphone et confirmer par écrit en remplissant la page du carnet de correspondance prévue à cet effet. Deux retards non justifiés entraînent une retenue.

ABSENCES :

Toute absence doit être justifiée en remplissant la feuille rose prévue dans le carnet de correspondance. Pour tout empêchement majeur (maladie, incident, ...) la famille doit prévenir le plus tôt possible l'établissement par téléphone, puis remplir le justificatif d'absence, en y joignant un certificat médical pour une absence supérieure à deux jours.

En cas d'évènement exceptionnel prévisible, l'autorisation d'absence doit être demandée par les parents au minimum 48 heures à l'avance.

Le strict respect des dates de vacances scolaires fixées à la fois par l'Education Nationale et par la Direction de Notre-Dame de France s'impose comme une exigence de bonne discipline générale. En cas de non respect de ces dates, une retenue équivalente au nombre d'heures d'absence sera infligée à l'élève.

DEVOIRS SURVEILLES :

Les devoirs de contrôle permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des méthodes. Toute fraude lors des contrôles entraîne systématiquement un zéro dans la matière, un avertissement de comportement, et éventuellement la réunion d'un conseil de discipline restreint.

Des contrôles ayant lieu chaque semaine, en cas d'absence, il ne sera pas possible de repasser l'épreuve. Une absence injustifiée pourra être sanctionnée par un zéro. (*Un règlement des examens est annexé à ce règlement général*)

RESPECT DES LOCAUX ET DU MATERIEL :

Chaque élève saura apprécier la beauté du cadre naturel des jardins et aura à cœur d'en respecter la propreté. Tout dommage ou dégradation causé par un élève à l'équipement ou au mobilier de l'Etablissement sera réparé à ses frais, sans préjuger des éventuelles sanctions disciplinaires applicables.

Les manuels scolaires prêtés par l'établissement doivent être recouverts. Chaque élève devra inscrire son nom sur l'étiquette prévue à cet effet et prendre soin de cet outil de travail.

Les professeurs ne feront pas cours tant que la salle dans laquelle ils dispensent leur enseignement ne sera pas propre et rangée. Il appartient donc aux élèves d'effacer le tableau et toutes les traces de crayons sur les tables, ramasser les papiers, mettre les chaises sur les tables en fin de journée, etc.

AUTRES REGLES :

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux, et aux abords de l'établissement. Il est également interdit de manger et boire (exception faite de l'eau) dans les locaux, sauf dans les salles de restauration. Il est aussi interdit de mâcher du chewing-gum dans l'établissement.

L'usage du téléphone portable ou des appareils qui permettent d'écouter de la musique, ou d'autres appareils électroniques, est rigoureusement interdit dans l'enceinte de l'établissement. Le non-respect de cette prescription entraînera la confiscation immédiate de l'appareil. L'objet sera ensuite remis aux parents et l'élève sera sanctionné. De même, tout objet dangereux est strictement interdit. Pendant les récréations, sans autorisation particulière, seuls les ballons mous sont autorisés.

PRESENTATION ET TENUE VESTIMENTAIRE :

Les élèves veilleront à saluer les personnes qu'ils rencontrent avec courtoisie et politesse. Pour les aider à mieux se présenter nous demandons aux élèves d'adopter une attitude qui soit respectueuse d'eux-mêmes et des autres. Le vêtement est le premier signe de respect envers eux-mêmes et envers les autres. Nous désirons aider les élèves à adapter leur attitude et leur vêtement en fonction du contexte : familiarité et tenue légère sont réservées pour les moments familiaux, netteté et sobriété sont les maîtres mots de la tenue scolaire.

Les élèves sont tête nue dans l'établissement, hormis en cas d'intempéries. Ils sont invités à avoir une tenue qui ne choque ni la décence, ni le bon goût, la tenue doit être propre et non excentrique : « Piercing », jeans déchirés et effilés ou pantalons *baggies* sont interdits, ainsi que les sweat-shirts et les *sweat* à capuche, et toutes les tenues de sport en dehors du cours d'E.P.S. (jogging, short, basket, etc.). Les vêtements militaires sont totalement interdits, sous toutes leurs formes. La tenue ne devra pas arborer de marques ostensibles. Les bermudas sont autorisés jusqu'en 5^{ème}. Les chaussures doivent être des chaussures de ville, les lacets devront être noués, aucune chaussure de sport et assimilé ne sera tolérée (en toile ou en cuir, type Converse, Bensimon ou Vans).

Pour les filles : les jeunes filles veilleront à arborer une tenue qui exprime leur féminité sans jamais manquer de discrétion. Sont à proscrire les tenues découvrant les épaules, la taille et les cuisses. Sont aussi interdits les hauts décolletés, à bretelles fines ou les hauts trop courts, ainsi que les shorts. Les cheveux devront être attachés ou le visage dégagé. Le maquillage est toléré à partir de la 4^{ème} dans la mesure où il est particulièrement discret sans quoi il devra être ôté. Le vernis à ongle est interdit. Les chaussures avec des talons trop hauts sont proscrites.

Pour les garçons : les garçons doivent porter une chemise ou un polo à col. Nous n'acceptons pas les tee-shirts, ce qui aide les élèves à adopter une tenue de ville. La coupe de cheveux devra être dégagée et structurée pour les garçons.

Un manquement à l'une de ces règles pourra entraîner l'impossibilité d'entrer en cours et un avertissement. En cas de désaccord sur l'appréciation de la tenue, l'avis de la Direction sera déterminant.

Le port du polo « Notre Dame de France » est obligatoire pour tout événement marquant la vie de l'établissement : fête, départ en voyage scolaire, célébration, remise de prix, sortie, journée portes ouvertes, etc... et lorsque cela est stipulé par une circulaire.

Il sera également obligatoire tous les mercredis pour les collégiens. Les lycéens porteront le mercredi une tenue spécifique : Costume, chemise et cravate pour les garçons, tailleur pour les filles (au niveau du genou).

Par mesure de sécurité le port d'une blouse en coton est obligatoire pour les séances de travaux pratiques aux laboratoires à partir de la 5^{ème}.

ATTITUDE DES ELEVES :

Toute attitude violente, toute fraude est sanctionnée par un avertissement de comportement.

Les élèves auront un comportement discret et respectueux des personnes. Donc pas d'attitude ambiguë entre filles et garçons, aucune attitude de flirt ne sera tolérée dans l'établissement.

Toute perte doit aussitôt être signalée à un surveillant. L'Etablissement ne peut en aucun cas assumer la responsabilité en cas de perte ou de vol. A la fin de l'année scolaire, les objets non réclamés seront donnés à des œuvres caritatives. Tout élève convaincu de vol ou pris en possession de substances illégales ou pour toute autre faute très grave pourra être exclu de l'établissement définitivement, avec ou sans conseil de discipline.

SANCTIONS :

Il est toujours regrettable qu'un élève déclare avoir compris ce qu'on attend de lui au moment où est prononcée la sanction la plus grave, à savoir, l'exclusion définitive de l'Etablissement. Dans ce cas, il est trop tard. Pour éviter d'en arriver à cette mesure extrême, les autres sanctions ont pour but d'avertir, c'est à dire d'inviter au changement de comportement, ou d'attitude face au travail.

Observation : écrite sur le carnet de correspondance, ou orale par un surveillant.

Devoirs supplémentaires : les professeurs et les cadres éducatifs peuvent donner un devoir supplémentaire pour un manque de travail ou une infraction au règlement.

Retenues : un élève peut-être convoqué en retenue pour différents motifs, sa durée dépend de la nature des faits qui l'ont provoqué. Une accumulation de retenues, de remarques sur le travail, sur la discipline, entraîne un avertissement. En cas d'absence non justifiée à une retenue celle-ci sera doublée en temps et effectuée la fois suivante. Si la retenue n'est pas satisfaisante (problème de comportement, travail non fait, etc.) elle sera reconduite.

Avertissement: l'avertissement est une sanction grave, il peut être mentionné sur le bulletin trimestriel, il fait l'objet d'un courrier envoyé à la famille. Il peut être accompagné d'une exclusion temporaire. Deux avertissements entraînent une à deux journées d'exclusion et la mise en suspens de la réinscription pour la rentrée prochaine. Au troisième avertissement le chef d'établissement pourra décider d'un renvoi définitif.

Il faut ajouter à cette liste toutes les remarques orales faites à l'élève qui sanctionnent les écarts de comportements.

Si malgré au moins deux avertissements écrits, l'élève ne change pas de comportement ou en cas de faute grave, le chef d'établissement peut réunir un conseil de discipline composé de personnes internes à l'établissement ou éventuellement un parent de l'APEL. L'élève ainsi que ses parents seront informés ensemble par courrier recommandé du lieu et de la date de la séance et pourront assister au début s'ils le souhaitent. A l'initiative du chef d'établissement, s'ils sont présents l'élève et sa famille quitteront la salle pour que le conseil puisse exprimer son avis. La famille sera informée à la fin du conseil ou par courrier, de la décision prise par le chef d'établissement, celle-ci pouvant aller jusqu'à la rupture immédiate du contrat de scolarisation de l'élève.

DEMI-PENSION :

Les inscriptions à la demi-pension sont faites pour l'année scolaire, avec modification possible par trimestre. Les élèves sont priés d'avoir, dans la salle de restauration un comportement correct, ce qui signifie :

La descente à la cantine dans le calme.

Le respect de l'équilibre du repas afin d'éviter le gaspillage de nourriture.

La politesse et la gratitude envers le personnel de restauration.

La consommation intégrale de la nourriture à table et non sur la cour.

La présentation de la carte de cantine.

SPORT :

Dans le cadre de cours d'EPS à l'extérieur de l'établissement (stades ou structures sportives de la ville de Paris) les lycéens sont autorisés à faire les déplacements sans accompagnement d'adultes entre NDF et le lieu de rendez-vous donné par l'enseignant.

Inaptitude totale d'E.P.S. : pour une dispense à l'année un certificat médical rédigé par un médecin du sport sera exigé par le professeur d'E.P.S.

Inaptitude occasionnelle jusqu'à une semaine : un mot des parents sur le carnet de correspondance à présenter au professeur d'E.P.S.

Inaptitude occasionnelle au-delà d'une semaine : un certificat médical du médecin traitant est obligatoire.

Dans les trois cas précédents : l'élève reste sous la responsabilité de l'établissement, il va en étude ou assiste au cours si cela est utile.

L'Etablissement se réserve le droit de demander la confirmation de l'inaptitude (mot des parents ou certificat médical) par le médecin scolaire ou le médecin de l'Académie de Paris.

Une tenue de sport, différente de la tenue de cours, est obligatoire, (short, survêtement, tee-shirt NDF, chaussures de jogging). Les oublis seront sanctionnés. Il est interdit de laisser ses affaires dans l'Etablissement. L'Etablissement ne pourra être tenu responsable de la perte de la tenue sportive.

Toute absence à une évaluation, sans certificat médical dans les 24 heures, sera sanctionnée.

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE :

1 – La présence aux entraînements est obligatoire. Toute absence doit être justifiée (certificat médical ou mot des parents pour la séance suivante). Le manque d'assiduité aux séances (plus d'une absence non-justifiée) pourra entraîner l'exclusion de l'enfant.

2 – Le manque d’assiduité aux séances et aux compétitions ainsi qu’un comportement qui nuirait au bon déroulement de l’activité entraîne l’exclusion de l’A.C.S.

(Un règlement spécifique de l’ACS est annexé à ce règlement)

INFIRMERIE :

L’infirmerie est réservée aux élèves qui en nécessitent le passage, mais de courte durée, et pas de manière habituelle. Tout élève qui se rend à l’infirmerie, doit être muni de son carnet de correspondance et être accompagné d’un autre élève. Au retour, il devra présenter son carnet de correspondance au professeur.

C.D.I. et B.D.I. L’accès se fait uniquement aux horaires affichés. Aucun document ne doit sortir du C.D.I. ou du B.D.I. sans l’autorisation du responsable. Le C.D.I. est un lieu de lecture, de travail, de recherche. Pour cette raison, le silence est exigé. Afin de respecter le travail de chacun, les allées et venues sont prohibées. Toute gêne pourra provoquer une exclusion du C.D.I

17. Règlement des DST du lycée

Le devoir sur table permet de vérifier l’acquisition et l’utilisation des connaissances et des méthodes. Il a pour caractéristique de mettre l’élève en situation d’examen ce qui permet :

- d’une part, aux professeurs d’avoir un travail personnel de leurs élèves (effectué en temps limité, le même pour tous)
- d’autre part, aux élèves de tester leurs performances objectivement et de se préparer ainsi aux examens et concours qu’ils rencontreront plus tard.

En conséquence, le règlement des devoirs sur table doit être suivi à la lettre, faute de quoi cet entraînement perdrait rapidement toute signification.

*Toute fraude lors des contrôles entraîne d’office un zéro dans la matière, un « Avertissement », et éventuellement la réunion d’un conseil de discipline restreint. Toutefois, s’il devait y avoir **récidive** au cours de la scolarité de l’élève à Notre Dame de France, l’**exclusion** prononcée serait alors **définitive** (cf. règlement).*

- 1- L’élève doit arriver **avant le début des épreuves**, sans veste, sans manteau, sans appareil électronique, sans document, sans trousse et sans feuille ; mais **uniquement avec le nécessaire pour écrire** (stylo, règle, gomme + matériel de géométrie ou crayons de couleurs pour certaines matières). Aucun retardataire n’est autorisé à composer après la distribution des sujets. En “DST” les élèves sont à la table qui leur est assignée.
- 2- Le **téléphone portable** et/ou tout **appareil électronique** doit obligatoirement être débranché (comme dans l’enceinte de NDF) : toute manipulation sera assimilée à une tentative de fraude. Il ne peut en aucun cas servir de montre.
- 3- Pour chaque épreuve, l’autorisation ou l’interdiction d’utiliser **une calculatrice** en situation de DST est spécifiée sur le panneau d’affichage dans le hall du lycée. La présence de tout document ou matériel non autorisé, même s’il n’est pas en rapport avec la matière concernée, sera assimilée à une tentative de fraude. Le type de calculatrice autorisé sera également précisé par les professeurs. **L’autorisation** d’utiliser ce type de matériel **n’est pas systématique**.
- 4- Chaque élève doit avoir devant lui le **matériel nécessaire** pour composer et uniquement le sien : crayons de couleurs ou matériel de géométrie, ... Aucun échange de matériel n’est possible durant ce temps. Calculatrice et petit matériel sont des objets rigoureusement personnels. Il est strictement interdit de les prêter à un camarade durant l’épreuve sous peine de ne plus être autorisé à terminer l’épreuve. Les conséquences et les sanctions concernent le prêteur aussi bien que l’emprunteur.

- 5- Il est interdit de **manger, de mâcher et de boire** dans les locaux. Cette règle s'applique également aux DST. Seule, une petite bouteille d'eau peut être tolérée pour les épreuves de 3 à 5 heures.
- 6- Avant chaque épreuve, les élèves sont priés de prendre leurs précautions pour aller aux toilettes. De façon à limiter les déplacements durant les DST, aucune sortie temporaire n'est autorisée durant les **premières 2h.30**.
- 7- Tout **bavardage**, qu'elle qu'en soit l'objet, est sanctionné par l'exclusion de la salle de DST, ainsi que par un zéro au devoir concerné. Si l'élève a **besoin d'un renseignement**, il doit impérativement lever la main et attendre l'autorisation du surveillant pour s'adresser à lui seulement.
- 8- Au « top final » tous les élèves posent leur stylo sur la table en même temps. Aucun délai de temps supplémentaire ne peut être accordé sans autorisation préalable de la direction (tiers temps par exemple). Tout **devoir**, ou partie de devoir, **non rendu** à la fin du DST est déclaré manquant. Il est donc sanctionné par un zéro.
- 9- Toute **absence** à un DST doit être justifiée par un certificat médical. Dans le cas contraire, elle sera sanctionnée par un zéro.
- 10- Aucun élève n'est autorisé à sortir avant la **fin du temps prévu pour l'épreuve**. Toutefois, la lecture discrète et silencieuse d'un ouvrage littéraire peut être autorisée en échange de la copie rendue durant les 30 dernières minutes. Ce livre devra être déposé sur le bureau du surveillant avant le début de l'épreuve. Les surveillants noteront sur la copie, l'heure à laquelle l'élève a fini son "DST".3

*« Le génie, c'est de faire avec ce qu'on a. » (Pablo Picasso)
Heureux celui qui peut se coucher en ayant appris quelque chose !*



19. Convocation à l'Assemblée Générale de l'APEL de Notre Dame de France

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Parents d'Elèves de Notre Dame de France, qui aura lieu le :

**Judi 26 septembre 2013
20 heures - salle polyvalente**

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport financier
- 3- Approbation et quitus des comptes 2012/2013
- 4- Présentation des candidats au conseil d'administration (9 membres sortants) et élections des nouveaux membres.

Un certain nombre de qualités nous paraissent essentielles pour prétendre à une candidature au sein de l'APEL et tout particulièrement au sein du conseil d'administration.

Les représentants de l'APEL doivent faire preuve :

- d'ouverture, d'écoute et de charité. Cette attitude s'inscrit dans le droit fil **des valeurs fondamentales de l'enseignement catholique.**
- d'engagement au service des familles et de l'établissement. **Ils soutiennent le caractère chrétien de l'établissement ainsi que son projet éducatif.**

20. Histoire de Notre Dame de France

Il y a 152 ans, en 1847, Madame de Bonnault d'Houet, fondatrice de la Société des Fidèles Compagnes de Jésus, envisage de créer une maison à Paris, et, achète une propriété rue de la Santé, à la limite sud de Paris d'alors, près de l'enceinte des Fermiers Généraux. Le 1er Octobre 1848, l'année scolaire commence avec une huitaine d'élèves.

En 1849, une épidémie de choléra éclate à Paris, et Madame de Bonnault d'Houet s'occupe de soulager la misère des enfants du quartier, particulièrement atteint par cette épidémie; elle ouvre une classe gratuite dans le fond du terrain, et fonde un orphelinat, qu'elle installe ultérieurement à Gentilly.

Le nombre des élèves augmente progressivement pour atteindre le chiffre de 30, seuil auquel la Révérende Mère avait promis un pensionnat. Les travaux commencent en juillet 1851, pour se terminer en juin 1852. Le premier bâtiment devient Noviciat et Communauté. La maison de Paris deviendra maison mère de la société jusque dans les années 1950, date à laquelle elle sera transférée à Broadstairs (Angleterre). Jusqu'en 1870, le pensionnat compte une moyenne de 30 élèves, rarement plus de 40.

Au début de la guerre de 1870 au mois d'août, Noviciat, élèves et orphelines sont repliés en Bretagne. Une vingtaine de religieuses restent à Paris et à Gentilly, et les deux maisons sont offertes et acceptées comme ambulances. La maison de la rue de la Santé est ainsi protégée par le drapeau de la Convention de Genève, et l'enclos attenant sert de refuge à des familles paysannes.

La Commune fut une période difficile, et parfois même critique: pillards, menacés de réquisitions, bataille de barricades sur le boulevard, bombes incendiaires destinées à la prison.

En 1872, l'école rouvre ses portes et la rentrée se fait avec une trentaine d'élèves, ce qui restera la moyenne jusqu'en 1904.

De 1904 à 1920, la maison comme toutes celles de France, est obligées de fermer ses portes en tant que pensionnat. La vie continue en veillesse, avec quelques dames pensionnaires et pendant la guerre 1914-1918, 150 petites réfugiées belges.

En 1920, l'espoir renaît, avec possibilité d'utiliser le bâtiment de l'école en tant que pensionnat, les enfants allant en classe dans une école voisine. Quelques étudiantes sont logées dans de petites chambres aménagées pour elles. Des étudiantes continueront à être logées à l'école jusqu'en 1972, date à laquelle l'augmentation des effectifs scolaires sera telle qu'elle nécessitera la suppression de tout pensionnat pour pouvoir utiliser quelques pièces supplémentaires.

Il faut attendre 1926 pour que l'école rouvre avec une trentaine d'élèves, nombre augmentant régulièrement pour atteindre 60 vers 1930, et environ 200 en 1940. L'école est reconnue comme Établissement Secondaire en 1938.

Après une brève période de dispersion des élèves, en mai et juin 1940, et depuis cette date, les effectifs vont croissants : 200, 300, pour atteindre 450 à 500 entre 1966 et 1973.

En 1968, malgré la période de paralysie de la vie française, et particulièrement de Paris avec la grève des transports, l'école reste ouverte, les Religieuses désirant à juste titre garder aux enfants une vie aussi normale que possible. Pour éviter à certains professeurs des déplacements difficiles tous les jours, les cours sont groupés sur trois jours lundi, mercredi et vendredi.

L'École profite des nouvelles lois sur l'Enseignement Privé pour obtenir un contrat avec l'État, contrat simple d'abord, puis contrat d'association en 1977.

En 1984, l'école devient mixte.

En 1987, c'est l'inauguration du nouveau bâtiment du lycée



